

Communiqué de presse des Vert-e-s Valais du 12 mars 2024

## Les Vert-e-s demandent la transformation plutôt que l'extension

### Position des Vert-e-s sur l'avant-projet de loi sur la stratégie aéronautique cantonale et sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion

Les Vert-e-s Valais s'opposent à l'extension des vols commerciaux de ligne et charter et proposent de concentrer ses activités sur les vols de sauvetage, les vols de loisirs et de travail ainsi que sur la recherche et le développement dans le domaine de l'aviation électrique. Transformer l'aéroport international en aéroport régional sera économiquement plus supportable, avec des nuisances acceptables pour les riverains. Les montants ainsi économisés pourront être réinvestis dans le développement de l'offre en transports publics qui profitera tant à la population locale qu'aux touristes.

Les plans d'extension de l'aéroport de Sion sont diamétralement opposés à l'objectif de neutralité carbone d'ici 2040 inscrit dans la loi valaisanne sur le climat. Ce projet est anachronique tant au niveau :

- **Environnemental** : Il n'est pas cohérent de fixer des objectifs de réduction d'émission de gaz à effets de serre tout en visant le développement d'un tourisme générateur de CO<sub>2</sub>.
- **En termes de santé** : Des nuisances sonores et une pollution atmosphérique supplémentaires vont impacter la qualité de vie des habitants d'une grande partie du Valais central, ainsi que celle des touristes fréquentant notre région.
- **Financier** : Le projet entraîne une augmentation des dépenses publiques, alors que tous les départements du canton sont incités à réduire leurs dépenses.
- **Du point de vue touristique** : Aujourd'hui tout le monde cherche à réduire l'avion et privilégier les accès en train alors que le projet de l'aéroport vise l'inverse. Nos stations intéressent un nombre de plus en plus important de touristes qui ne comptent pas sur l'avion pour rejoindre le Valais.

### Conséquences sur l'environnement et mesures de compensation écologique

L'aéroport de Sion occupe onze hectares au centre de la vallée et produit des nuisances pour sa population. Le rapport explicatif du Conseil d'Etat ne mentionne pas les impacts concrets et les conséquences des différents scénarios du développement de l'aéroport sur l'environnement et la santé des valaisans et valaisannes. Aucune mesure de compensation n'est proposée. La pesée d'intérêts qui se devrait faire entre l'économie, l'environnement et la santé est uniquement en faveur de l'économie ! Ce n'est ni socialement juste, ni environnementalement cohérent.

### Un développement « qualitatif et durable » ?

Le rapport parle souvent d'une « aéroport durable », mais peu d'améliorations concrètes sont proposées. L'exploitation rentable est très discutable (voir ci-dessous), les conditions pour la population se détériorent avec plus de trafic aérien et l'environnement ne connaît pas non plus d'amélioration. La présence de l'entreprise H55, l'assainissement des bâtiments ou l'installation des toitures solaires ne justifient pas l'attribut de durabilité à l'aéroport.



Les Vert-e-s Valais  
Route de Chippis 70C  
1967 Bramois  
[secretariat@verts-vs.ch](mailto:secretariat@verts-vs.ch)

Brigitte Wolf, 079 456 95 54  
Philippe Cina, 079 610 66 60  
[info@verts-vs.ch](mailto:info@verts-vs.ch)  
<https://verts-vs.ch>

---

### **De gros doutes sur la rentabilité et la nécessité**

L'expérience des 30 dernières années montre qu'il n'existe pas de marché suffisamment important pour un aéroport avec des vols internationaux en Valais et qu'il n'est pas possible d'exploiter un aéroport sans être déficitaire (actuel, le canton et la ville prennent en charge le déficit et les investissements à hauteur de 1,5 million chacun par an). Cette situation n'a pas changé. L'aéroport de Sion, malgré l'augmentation des vols, va continuer à générer des déficits importants.

### **Création d'une société de gestion et d'exploitation**

Les Vert-e-s ne sont pas fondamentalement opposées à la création d'une société de gestion et d'exploitation mais telle qu'elle est prévue dans le projet, elle transfère encore plus de coûts à la collectivité. Si l'on peut approuver le subventionnement des vols de sauvetage et de travail en montagne, les Vert-e-s s'opposent au subventionnement de l'aviation commerciale et que la collectivité maintienne en vie un service aérien déficitaire avec de l'argent public.

### **Participation des communes au capital-actions et aux déficits**

Aujourd'hui, la ville de Sion est concessionnaire de l'aéroport de Sion. Le déficit d'exploitation de l'aéroport de Sion est supporté à 50% par le Canton et à 50% par la Ville de Sion. À l'avenir, toutes les communes valaisannes doivent participer au capital-actions et aux déficits. Or, seules quelques stations touristiques comme Zermatt, Crans-Montana ou Verbier profitent de l'aéroport. À une époque où tous les secteurs devront se serrer la ceinture ce n'est pas correct de demander aux collectivités publiques de dépenser 15 millions pour une structure qui ne sert qu'à quelques communes.

---

### **Contact:**

Céline Dessimoz, Cheffe du groupe parlementaire, [celine.dessimoz@parl.vs.ch](mailto:celine.dessimoz@parl.vs.ch), 079 397 27 52

En allemand : Brigitte Wolf, Co-présidente, [b.wolf@bluewin.ch](mailto:b.wolf@bluewin.ch), 079 456 95 54